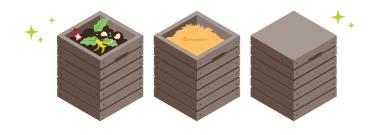


LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

un petit geste simple pour une meilleure gestion de nos déchets!





🙃 20, Route de Chaumont · Parc d'activités de Chaumont 45120 CORQUILLEROY





© DONNONS O **UNE SECONDE VIE** à nos biodéchets!

s Suivez le guide!





Maintenant, nos biodéchets sont triés, ils ne vont plus dans la poubelle d'ordures ménagères mais au compostage.



QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE PARTAGÉ?

Il s'agit de points d'apports volontaires où des composteurs sont installés pour que chacun puisse y déposer ses biodéchets. Cela permet de réduire le poids de nos ordures ménagères et de produire du compost.



FONCTIONNEMENT

Dans les zones de compostage partagé, vous trouverez 3 bacs :

1 BAC DE COMPOSTAGE +

Celui dans lequel vous déposerez vos biodéchets

BAC DE STOCK DE MATIÈRE SÈC

Il sert à équilibrer l'apport de déchets humides lors de chaque dépôt



Bac rempli de biodéchets qui produit tranquillement son compost



QUELS DÉCHETS DÉPOSER DANS LE COMPOSTEUR **PARTAGÉ?**



Déchets acceptés



Épluchures de fruits et légumes, sachets de thé, marc de café, essuie-tout, mouchoirs, restes de repas, os et arêtes, coquilles d'œuf cassées















Coquillages, mégots de cigarette, emballages, sacs biodégradables en amidon, litières animales, poisson et viande crue, poussières et cendres, textiles



- Ne déposer que les déchets indiqués
- À chaque dépôt de biodéchets, ajouter un peu de matière sèche provenant du bac
 - Les abords des composteurs doivent rester propres et accessibles